

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

JUILLET 2012

RÉFLEXION DU MOIS

Une pensée qui agit passe par la parole et le geste. (Démosthène)

LA PROMA RÉALISERA LA CARACTÉRISATION DES RIVES DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ

L'organisme de Protection du Bassin Versant de la Rivière Maskinongé (PROMA) a donné à la firme « Environnement » le contrat de produire la caractérisation des rives de l'axe central de la rivière Maskinongé. L'étude se réalisera sur deux années : la partie du Lac-des-Plages en passant par Amherst et Boileau jusqu'à Harrington se fera en 2012. L'an prochain, la deuxième phase s'étalera de la municipalité de La Minerve jusqu'à la partie nord d'Amherst dans le secteur Vendée, en passant par la municipalité de Labelle.

RÉALISATION D'UN DOCUMENT RELATANT L'HISTORIQUE DES NOMS DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Le conseil a demandé au Comité du Patrimoine, présidé par le conseiller M. Daniel Lampron, de déposer un projet afin de réaliser un document relatant l'historique de chacun des noms et des rues de la municipalité d'Amherst. Cette suggestion a été faite par M. Claude

Froment suite aux Fêtes du 125^{ème} anniversaire de Saint-Rémi. Ce dernier, ainsi que d'autres personnes qui ont travaillé à l'historique des villages de notre municipalité seront appelés à collaborer à la réalisation de ce projet.

PROJET DE RÈGLEMENT POUR LES VÉHICULES HORS-ROUTE (VTT ET MOTONEIGE)

Afin de permettre aux véhicules hors route de circuler sur les chemins municipaux, un règlement doit maintenant encadrer cette pratique. Le conseil favorisera, de façon générale, l'utilisation de l'accotement du chemin pour permettre la circulation. Dans le cas de chemins de gravier ou des zones villages, l'extérieur droit de la voie carrossable sera recommandé. Quant au projet de sentiers demandé par le club Quad, certains tronçons font toujours l'objet de remises en question par la municipalité et la MRC des Laurentides.

AMÉNAGEMENT DE LA SOURCE ET D'UN ACCUEIL (HALTE-ROUTIÈRE) POUR 2013

Le conseil a demandé à un aménagiste de lui fournir un plan d'aménagement d'un accueil à la jonction de la route 364 et de la rue Amherst (route 323) incluant la source et un accès au corridor

aérobique. Ce projet prévu pour 2013 devrait se réaliser avec les budgets discrétionnaires du pacte rural « zone Ouest » de la MRC des Laurentides, le programme prévoit un financement 50/50 MRC et municipalité.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR L'ÉCOCENTRE

La création de l'écocentre situé à l'arrière du garage municipal au 1323, route 323 sud connaît un franc succès. Le dépôt de produits recyclables est maintenant **ouvert les mercredis entre 16h00 et 21h00 ainsi que les samedis entre 9h00 et 14 h00.**

NOMINATION DE M. YVES DUVAL SUR UN COMITÉ RÉGIONAL DE LA MRC

Le conseiller M. Yves Duval a été nommé sur le comité régional de la MRC des Laurentides responsable de la réalisation du schéma des risques. La loi sur la sécurité publique exige que chaque municipalité se dote d'un plan de gestion des risques. Ce plan inclut le domaine des incendies, la sécurité civile et les équipements en cas de désastres.

INAUGURATION D'UN TOTEM RELATANT L'HISTOIRE DE VENDÉE

Plusieurs sculpteurs et une sculptrice ont inauguré un totem à caractère historique sur le site adjacent au Centre Cyrille-Garnier sous la direction de M. Clément Racine. L'œuvre rappelle les différentes étapes de l'évolution du village et les faits marquants des gens d'ici. Un socle évoque toute l'information qui entoure sa réalisation.

RÉAMÉNAGEMENT DU SENTIER DE LA TOUR À FEU

La direction générale a dû faire appel à une troisième entreprise pour des propositions de réfections permanentes du sentier de la tour à feu à Saint-Rémi. Une proposition sera déposée sous peu et réalisée pour l'automne. Si ces travaux s'avèrent satisfaisants un contrat pourra être octroyé en 2013 afin de recréer le sentier intervillage qui avait été dévasté par les coupes forestières.

Bernard Lapointe, maire

CINÉMA DANS LE PARC

Pour la deuxième année, Actions Saint-Rémi vous invite au cinéma dans le parc.

La présentation aura lieu le **samedi le 18 août 2012** au coucher du soleil (**vers 20h30**) au terrain de balle.

Le film présenté sera

LES PIRATES—BANDE DE NULS

Entrée gratuite pour tous, il suffit d'apporter votre chaise et votre bonne humeur.

Du popcorn et des friandises seront en vente sur place, les profits serviront à de futurs événements sociaux pour nos jeunes.

Pour information, veuillez communiquer avec M. Serge Mayer au (819) 687-3030

